



COMMUNIQUE
Paris, le 10/02/2015

ERADICATION DU DIESEL : ANNE HIDALGO FAIT MARCHE ARRIERE.

Aujourd'hui, mardi 10 février 2015, Anne HIDALGO, maire de Paris et invitée de l'émission *Bourdin Direct* (RMC/BFMTV), est revenue sur les vœux débattus et votés lors de la première journée du Conseil de Paris. Elle a notamment évoqué le « Plan anti-pollution » destiné à améliorer la qualité de l'air dans la capitale, et dont les premières mesures devraient être mises en application dès juillet 2015. Mais si Anne HIDALGO proclamait haut et fort « la fin du diesel à Paris en 2020 » dans une interview accordée au *JDD* le 7 décembre 2014, il semble que la mairie de Paris fasse aujourd'hui marche arrière.

Dans l'interview de ce matin réalisée par Jean-Jacques BOURDIN, Anne HIDALGO a rappelé l'objectif du plan anti-pollution pour la ville de Paris : « Il faut sortir du tout diesel et des vieux véhicules ». Et à la question du journaliste qui lui demandait si, dans 5 ans, tous les véhicules diesel auront effectivement disparu de la circulation parisienne, elle ne manquait pas de répéter – comme cela était dit le 9 février dernier dans le communiqué de presse du Conseil de Paris – « D'ici 2020, les véhicules diesel ne circuleront plus dans Paris »... avant de se contredire en précisant qu'« il restera encore des véhicules récents, ceux qui sont aujourd'hui aux normes EURO 5 et EURO 6 ». Finalement, ces véhicules arboreront donc la fameuse pastille verte indiquant qu'ils émettent peu de polluants et les autorisant donc à rouler dans les « zones à basse émission ».

« A en croire l'intervention de Mme HIDALGO aujourd'hui, l'éradication du diesel dans Paris, ce n'est donc pas pour 2020 ! La maire de Paris fait du rétropédalage, parce que ces mesures d'interdiction totale des véhicules diesel et essence n'ont aucun sens » souligne Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ». Les véhicules neufs mis en circulation depuis 2011 bénéficient en effet des meilleures qualifications environnementales, grâce à des systèmes de dépollution tels que le filtre à particules et le catalyseur. Ils n'émettent donc quasiment plus aucun polluant.

Pour Daniel QUERO, président de l'association : « Cette annonce, si elle est confirmée, est une bonne nouvelle. Nous ne sommes pas opposés à des mesures permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens ; personne ne l'est ! Mais il faut faire les choses avec pragmatisme et proposer des solutions alternatives acceptables ». De ce point de vue, il reste encore bien du travail à fournir par la Maire pour rendre les mesures votées lors du Conseil de Paris réellement « incitatives ».

Mais si le nombre de véhicules concernés par les mesures de restriction de circulation semble – bien heureusement pour les automobilistes – se réduire, les zones dans lesquelles tous les véhicules motorisés (quelle que soit leur qualification écologique) pourraient être interdits, vont croissantes. Anne HIDALGO songe en effet à faire de Paris un large territoire entièrement piétonnier : « Il y des zones sur lesquelles on est en train de travailler, pas seulement le centre [1er, 2ème, 3ème et 4ème arrondissements], pas simplement le périmètre de l'arrondissement – cela peut être plus largement [NDLR : les 13ème, 19ème et 20ème arrondissements seraient aussi concernés] – des « zones à trafic limité », dans lesquelles ne rentreraient que les commerçants, les véhicules de secours et les riverains ».

Suite à ces annonces, « 40 millions d'automobilistes » entend donc maintenir la pression, grâce notamment à son opération « Rembourse ma bagnole » (www.remboursemabagnole.com) qui, en une demi-journée, a déjà recueilli l'assentiment de plus de 40 000 automobilistes souhaitant être dédommagés de l'achat d'un véhicule avec lequel ils n'auront plus le droit de rouler. Si nécessaire, l'association envisage également un recours administratif devant le Conseil d'Etat.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.

Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ

presse@40ma.com

Tél. : 02 43 50 06 35

Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com